

**OUVERTURE** : vendredi 3 mai 2024  
**FERMETURE** : samedi 5 octobre 2024

## CAMPING "LE PAQUIS"

**Classement 2 Etoiles \*\***

(Arrêté du 4 Août 1980)

### REDEVANCES JOURNALIERES

## 2024

	TTC
• Par campeur .....	4,20 €
• Par emplacement .....	1,80 €
• Par véhicule – auto/moto (gratuit pour les vélos) .....	1,80 €
• Par Camping-car (emplacement compris) .....	3,40 €
• Par tente supplémentaire .....	1,30 €
• Par animal .....	1,50 €
• Par enfant (jusqu'à 10 ans) .....	2,30 €
• Par garage mort	
• (du 01.04 au 31.05 et du 01.09 au 31.10) .....	1,90 €
• (du 01.06 au 31.08) .....	2,90 €
• Forfait mensuel .....	
• <b>Avril</b> .....	31,50 €
• <b>Mai</b> .....	42,00 €
• <b>Juin</b> .....	73,50 €
• <b>Juillet - Août</b> .....	73,50 €
• <b>Septembre</b> .....	42,00 €
• Branchement électrique jusqu'à 16 ampères .....	6,50 €
• Douche (personne de l'extérieur) .....	2,60 €
• Taxe de séjour par adulte .....	0,20 €

#### LOCATION MOBIL-HOME (tarif 2 personnes)

• La nuitée .....	32,50 €
• La semaine .....	191,00 €
• Le mois (4 semaines) .....	703,00 €
• Emplacement véhicule .....	1,80 € / jour
• Par animal .....	1,50 € / jour
• Taxe de séjour par adulte .....	0,20 € / jour

**LOCATION (PETITE) CARAVANE CIWILK** (tarif 2 personnes)

· La journée .....	10,00 €
· La semaine .....	60,00 €
· Le mois (4 semaines) .....	200,00 €
· Emplacement véhicule .....	1,80 € / jour
· Par animal .....	1,50 €/jour
· Taxe de séjour par adulte .....	0,20 €

**LOCATION (GRANDE) CARAVANE HOBBY** (tarif 2 personnes)

· La journée .....	32,50 €
· La semaine .....	191,00 €
· Le mois (4 semaines) .....	703,00 €
· Emplacement véhicule .....	1,80 € / jour
· Par animal .....	1,50 €/jour
· Taxe de séjour par adulte .....	0,20 €

**LOCATION CARAVANE CITY** (tarif 2 personnes)

· La journée .....	27,00 €
· La semaine .....	160,00 €
· Le mois (4 semaines) .....	590,00 €
· Emplacement véhicule .....	1,80 € / jour
· Par animal .....	1,50 €/jour
· Taxe de séjour par adulte .....	0,20 €

**AUTRES FORFAITS EMBLACEMENTS**

**1 mois :**

· Couple .....	470,00 €
· Personne seule .....	315,00 €

**25 semaines :**

· Couple .....	2 700,00 €
· Personne seule .....	2 000,00 €

Mise en place caravane (ouverture) .....	30,00 €
Enlèvement caravane (fermeture) .....	30,00 €
Déplacement caravane (autres dates) .....	50,00 €

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le - 2. MARS 2023

ID : 055-215505272-20230223-2023\_8-DE

Désignation des prix		Tarifs H.T.	Tarifs TTC
Forfait mensuel garage mort. Courant débranché. La facturation du courant à la journée.	avril	28,64 €	31,50 €
	mai	38,18 €	42,00 €
	juin	66,82 €	73,50 €
	juillet - août	66,82 €	73,50 €
	septembre	38,18 €	42,00 €
Branchement électrique 16 ampères		5,91 €	6,50 €
Douche (personne extérieur)		2,36 €	2,60 €
Location mobil-home	nuitée	29,55 €	32,50 €
	semaine	173,64 €	191,00 €
	mois	639,09 €	703,00 €
Location petite caravane ciwilk	nuitée	9,09 €	10,00 €
	semaine	54,55 €	60,00 €
	mois	181,82 €	200,00 €
Location caravane city	nuitée	24,55 €	27,00 €
	semaine	145,45 €	160,00 €
	mois	536,36 €	590,00 €
Location grande caravane hobby	nuitée	29,55 €	32,50 €
	semaine	173,64 €	191,00 €
	mois	639,09 €	703,00 €
Forfait 25 semaines	couple	2 454,55 €	2 700,00 €
	personne seule	1 818,18 €	2 000,00 €
Autres forfaits emplacements mensuels	couple	427,27 €	470,00 €
	personne seule	286,36 €	315,00 €
Taxe de séjour	personne	0,18 €	0,20 €
Mise en place caravane ouverture camping		27,27 €	30,00 €
Enlèvement caravane fermeture		27,27 €	30,00 €
Pour tous les autres déplacements de caravane		45,45 €	50,00 €

Ont signé tous les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire.



DEPARTEMENT  
de la Meuse  
ARRONDISSEMENT  
de VERDUN  
CANTON  
de CLERMONT EN ARGONNE

-----  
Délibération n° 2023-8

Objet : **Tarifs journaliers CAMPING**  
à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 02/03/2023 que la convocation du Conseil avait été faite le 15/02/2023 et que le nombre de membres en exercice est de 14

Envoyé en préfecture le 02/03/2023  
Reçu en préfecture le 02/03/2023  
Publié le - 2 MARS 2023  
ID : 055-215505272-20230223-2023\_8-DE

Commune de VARENNES EN ARGONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt trois, le vingt trois février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VARENNES EN ARGONNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe FOSSEPREZ

Etaient présents : Philippe FOSSEPREZ, Denis DROUET, Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Emilie COUTY, Eric JACQUEMIN, Michel GODARD, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Anne-Sophie FOUCHARD, Danielle MAYOT.

Etaient absents excusés :  
Karine BRUGNON qui donne procuration à Eric JACQUEMIN  
Elodie KREBS qui donne procuration à Marie THILLY

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code des communes, à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil Municipal ; Madame Anne-Sophie FOUCHARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de porter, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, les tarifs des redevances journalières du CAMPING de la façon suivante :

Désignation des prix		Tarifs H.T.	Tarifs TTC
Par campeur		3,82 €	4,20 €
Par emplacement		1,64 €	1,80 €
Par véhicule auto-moto (gratuit pour les vélos)		1,64 €	1,80 €
Par camping-car emplacement gratuit		3,09 €	3,40 €
Par tente supplémentaire		1,18 €	1,30 €
Par animal		1,36 €	1,50 €
Par enfant jusqu'à 10 ans		2,09 €	2,30 €
Par garage mort	Avril - mai - sept - oct	1,73 €	1,90 €
Par garage mort	juin - juil - août	2,64 €	2,90 €